

Aide aux micro-projets

CC CIVRAISIEN EN POITOU

Présentation du dispositif

Soutenir le développement des petites entreprises, des projets agricoles, et des initiatives touristiques durables sur le territoire.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Cette aide s'adresse aux entreprises de moins de 10 salariés, avec un CA < à 2 M€, ainsi qu'aux agriculteurs et entreprises touristiques.

Pour quel projet ?

— Dépenses concernées

L'aide finance par exemple des travaux d'aménagement immobilier et l'acquisition de matériel.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

L'aide prend la forme d'une subvention qui couvre entre 10% et 30% des dépenses éligibles, pour des projets dont le coût se situe entre 10 000 € et 25 000 € HT.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Auprès de quel organisme

L'entreprise doit se rapprocher de la Chargée de mission développement économique de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou
au 05 86 42 00 11 ou à economie@civraisienpoitou.fr

Critères complémentaires

- Effectif de moins de 10 salariés.

Organisme

CC CIVRAISIEN EN POITOU

Communauté de Communes Civraisien en Poitou

- 10 avenue de la Gare
86400 CIVRAY
Téléphone : 05 49 87 67 88
E-mail : contact@civraisienpoitou.fr